

Inclusion financière dans la région MENA : un levier pour dynamiser le système financier algérien

Financial Inclusion in the MENA Region: A Lever to Boost the Algerian Financial System

Smaili Nabila ^{1*} Abdelillah Khelassi ^{2*}

¹ Université de Tizi-Ouzou (Algérie)

² Université de Tlemcen (Algérie)

Date de réception : 11/10/2024 ; **Date de révision :** 30/11/2024 ; **Date d'acceptation :** 05/12/2024

Résumé : L'inclusion financière est perçue comme un levier pour stimuler l'épargne nationale et favoriser la croissance économique. En facilitant l'accès aux services bancaires pour les segments marginalisés, on peut espérer une augmentation des investissements et une amélioration de la stabilité du système financier algérien. Elle devient en l'espace d'une décennie le centre d'intérêt de tous les gouvernements du monde où des instances multinationales ont été créées. Elle permet la réduction des écarts de revenu entre les riches et les pauvres. Elle incite à la formalisation des flux de monnaie thésaurisés et leur transfert vers le circuit formel ; elle garantit aux personnes qui souffrent d'exclusion financière un accès facile aux services financiers.

L'objectif de cet article est d'examiner les conditions préalables à une mise en œuvre d'une stratégie d'une finance inclusive et de déterminer les leviers fondamentaux de sa réussite et de sa promotion en Algérie. Pour cela nous avons adopté une méthodologie qui s'articule autour de deux approches distinctes : approche théorique pour dresser un portrait d'une finance inclusive et une approche analytique par l'analyse des rapports d'activité Findex de la Banque mondiale.

Mots-clés : inclusion ; finance ; croissance ; développement ; exclusion ; Algérie.

Codes de classification Jel : G20 ; O16 ; I32

Abstract: Financial inclusion is seen as a lever to stimulate national savings and promote economic growth. By facilitating access to banking services for marginalized segments, we can hope for an increase in investment and an improvement in the stability of the Algerian financial system. In the space of a decade, it became the center of interest of all governments in the world where multinational bodies were created. It allows the reduction of income gaps between the rich and the poor. It encourages the formalization of hoarded money flows and their transfer to the formal circuit; it guarantees people who suffer from financial exclusion easy access to financial services.

The objective of this article is to examine the prerequisites for implementing an inclusive finance strategy and to determine the fundamental levers for its success and promotion in Algeria. To do this, we have adopted a methodology that revolves around two distinct approaches: theoretical approach to draw up a portrait of inclusive finance, and an analytical approach through the analysis of the World Bank's Findex activity reports.

Keywords: inclusion; finance; growth; development; exclusion; Algeria..

Jel Classification Codes : G20 ; O16 ; I32

* Abdelillah Khelassi , e-mail: khelassi.abdelillah@univ-tlemcen.dz

I- Introduction

L'inclusion financière devient en l'espace d'une décennie le centre d'intérêt de tous les gouvernements du monde et des organismes internationaux soucieux de lutter contre la pauvreté et de favoriser le bien-être économique et social des populations. Elle est considérée comme un élément important dans les politiques de développement des pays.

L'exclusion financière est de ce fait un phénomène antagoniste par rapport aux objectifs fixés du développement durable, qui engendre un dysfonctionnement sur le plan économique et social.

Une grande partie de la population mondiale est marginalisée et exclue des services fournis par les systèmes financiers, près de deux milliards de personnes de plus de quinze ans étaient encore sous bancarisés en 2016 dans le monde (Global Findex Database, 2017), ce chiffre a plus que doublé en l'espace de trois ans selon les Nations Unies (environ trois milliards de personnes dans le monde 2020)

L'inclusion financière est considérée comme un pilier fondamental en termes de croissance durable des pays et de développement du bien être des sociétés. Elle permet la réduction des écarts de revenu entre les riches et les pauvres. Elle incite à la formalisation des flux de monnaie thésaurisés en les intégrant au circuit formel ; elle garantit aux personnes qui souffrent d'exclusion financière un accès facile aux services financiers ; pour cela des instances multinationales ont été créées AFI (Alliance pour inclusion financière) et GPFI (Partenariat mondial pour l'inclusion financière).

L'objectif de cet article est d'examiner les conditions préalables à une mise en œuvre d'une stratégie de finance inclusive et de déterminer les leviers fondamentaux de sa réussite et de sa promotion en Algérie.

Pour répondre à la problématique posée, nous avons soumis deux hypothèses principales :

- **H1** : La finance inclusive est promue par la Banque Centrale à travers ses différents règlements et ses diverses législations
- **H2** : La promotion de l'inclusion financière se fait par une bonne gouvernance qui passe par l'amélioration du climat des affaires en Algérie : la formation et la valorisation des ressources humaines dans le domaine financier, la numérisation de l'économie et le renforcement des infrastructures financière auxquelles s'ajoute le développement des marchés de capitaux.

Trois objectifs principaux ont été définis :

- Comprendre les spécificités d'une finance inclusive
- Identifier les pratiques et les conditions préalables à une mise en œuvre d'une stratégie d'inclusion financière en Algérie.
- Déterminer les leviers fondamentaux de réussite d'une finance inclusive

Méthodologie de la recherche :

Pour mener à bien notre étude, nous adoptons une démarche méthodologique basée premièrement sur la technique documentaire qui s'articule autour de deux approches distinctes : une approche théorique pour dresser un portrait de l'inclusion financière ; et une approche analytique basée sur les statistiques publiées dans les Rapports du Bureau international FINDEX de la Banque Mondiale. C'est ce que nous allons découvrir dans les points subséquents de cette contribution.

II- Inclusion financière : état de l'art

Le système financier constitue le pilier de l'économie dans la mesure où il draine de l'épargne, permet d'allouer efficacement les capitaux, son développement entraîne une croissance accrue et une pauvreté réduite (Beck *et al.* 2011). Bien qu'il soit solide en théorie, il n'existe pas encore de système financier inclusif et parfait. Les marchés financiers ne sont pas parfaits en raison d'une asymétrie informationnelle et de distorsions en termes de disponibilité, d'accessibilité et de prix abordable pour tous les agents économiques. L'exclusion du marché est de ce fait inhérente à un marché imparfait en raison de l'inévitabilité de la stratification économique. En conséquence, l'accès aux services financiers est souvent restreint et l'exclusion du marché a lieu.

L'exclusion financière est également le résultat du changement des réglementations bancaires dans de nombreux pays développés et de politiques bancaires inclusives qui font défaut dans d'autres (Carbo *et al.* 2005). Lorsque les banques ne sont pas réglementées, elles préfèrent s'adresser à des clients riches qui peuvent payer des coûts élevés et minimiser les effectifs d'employés et de

filiales, ce qui se traduit par une hausse des profits bancaires et une baisse des services financiers pour les tranches les plus démunies de la population.

Face à ces limites, les personnes pauvres et vulnérables, les habitants des zones enclavées peinent à accéder aux services financiers les plus élémentaires.

Le rôle joué par l'inclusion financière qui facilite les affaires et accroît le bien être des segments de la population défavorisée ainsi que le soutien de l'activité des PME lui ont valu une place prépondérante dans l'économie des pays (Claessens, 2006).

Acemoglu et Robinson, (2012) constatent l'existence de deux types d'institution dans le monde ; les institutions inclusives qui offrent des facilités aux personnes pauvres et vulnérables pour accomplir leurs actes économiques en s'appropriant des ressources et des institutions exclusives qui ignorent cette catégorie réduisant ainsi toutes les chances de les voir s'intégrer à l'économie formelle.

L'inclusion financière signifie l'accès au financement et aux services financiers formels pour tous de manière juste, transparente et équitable à un coût abordable (Sarma, 2008, Solo, 2008) notamment l'ouverture de compte qu'ils soient : courant, en indivis, ou joints et ce pour toutes les échéances, les instruments de paiement, de virement, les services d'octroi de crédit, d'assurance qu'ils soient fournis par le marché financier, le système bancaire ou les institutions de micro-finance (Daena, Barbara 2015). Elle concerne aussi la protection des droits des consommateurs des produits et services financiers en leur assurant une meilleure gestion de leurs fonds et en leur évitant le recours à l'informel.

Plusieurs auteurs se sont penchés sur cette question : Chibba, 2009 ; Buku et Meredith, 2012 ; Dabla-Norris ; De Koker et Jentzsch, 2013 ; Demirgüç-Kunt, Klapper et Singer, 2013 ; Townsend et Unsal, 2006). D'autres auteurs ont tenté de proposer des solutions à la situation d'exclusion financière, (Abhijit V. Banerjee, Esther Duflo; 2012),

Par extension et étant un concept en évolution, l'exclusion financière est définie de ce fait ; de diverses manières qui se chevauchent. Cela va de l'absence d'accès à un compte bancaire à l'illettrisme financier. Sa définition englobe plusieurs dimensions qui décrivent les obstacles qui empêchent certaines personnes d'utiliser les services financiers, lorsque les conditions attachées aux produits sont inadaptées ou inacceptables pour les consommateurs ; l'exclusion de prix, lorsque le prix des produits est inabordable ; l'exclusion de commercialisation, lorsque certains consommateurs ignorent l'existence de produits en raison de stratégies de marketing qui en ciblent d'autres ; et l'auto-exclusion, lorsque les gens décident de s'exclure volontairement sur la base de rejets passés ou craignent d'être rejetés. (Leyshon et al. 2006).

On peut recenser deux méthodes de mesure, la plus populaire consiste à calculer le nombre de comptes ou succursales bancaires par population (Beck, De la Torre, 2006), même si par cette approche, l'inclusion financière et bancaire sont confondues. La deuxième approche porte sur des enquêtes ménages d'une région donnée, elle permet d'examiner l'accessibilité à une gamme importante de services financiers et de mesurer le degré de l'inclusion et /ou d'exclusion financière. Cette approche est plus coûteuse et moins souvent utilisée.

III- Inclusion financière dans la région MENA

Dans cette section nous allons aborder la situation de la finance inclusive dans les pays du Moyen Orient et l'Afrique du Nord

III .1. Le droit au compte bancaire

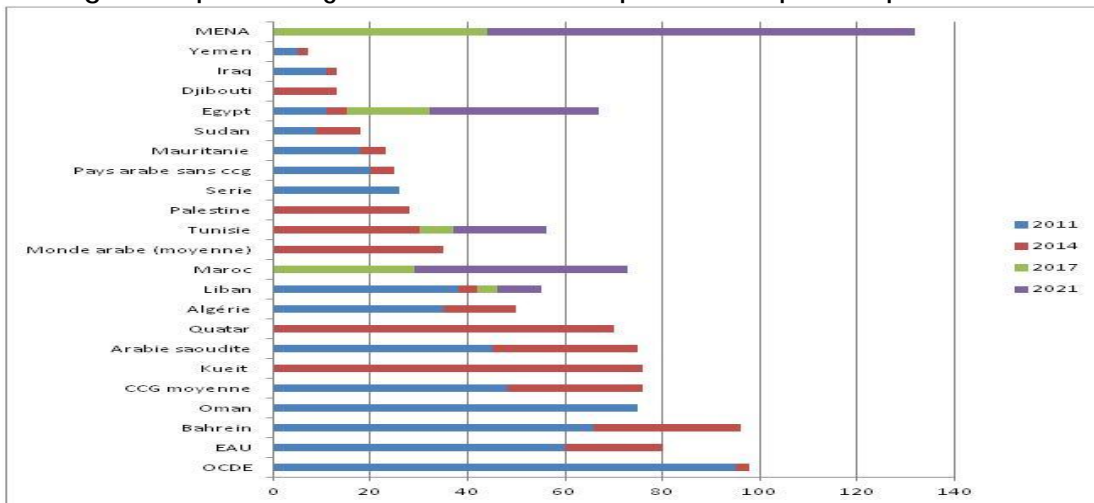
Selon le rapport Findex de la Banque mondiale pour l'année 2017, on constate que sur une population de 380 millions de personnes dans la région MENA, plus de la moitié (56.5 %) de la population de plus de 15 ans ne détiennent pas un compte bancaire.

Si dans les pays arabes du Golf, les taux de bancarisation sont très élevés (87% aux EAU, Kuwait 80%) ; les autres pays de la région MENA enregistrent le taux le plus bas (44%)¹ au monde en 2017 même si ce taux a connu une petite progression de 10 points de pourcentage par rapport à 2011

¹ Les « Pays à Revenu Elevé » du Golfe sont exclus. Cet indicateur ne couvre que les économies en développement de la région MENA à savoir : Algérie, Egypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Tunisie, Cisjordanie et Gaza. En intégrant les « Pays à Revenu Elevé » de la région, l'indicateur passe à 47,5%.

juste derrière l’Afrique subsaharienne (42 ,6%) contre 97 % pour les pays avancés selon ce même rapport.

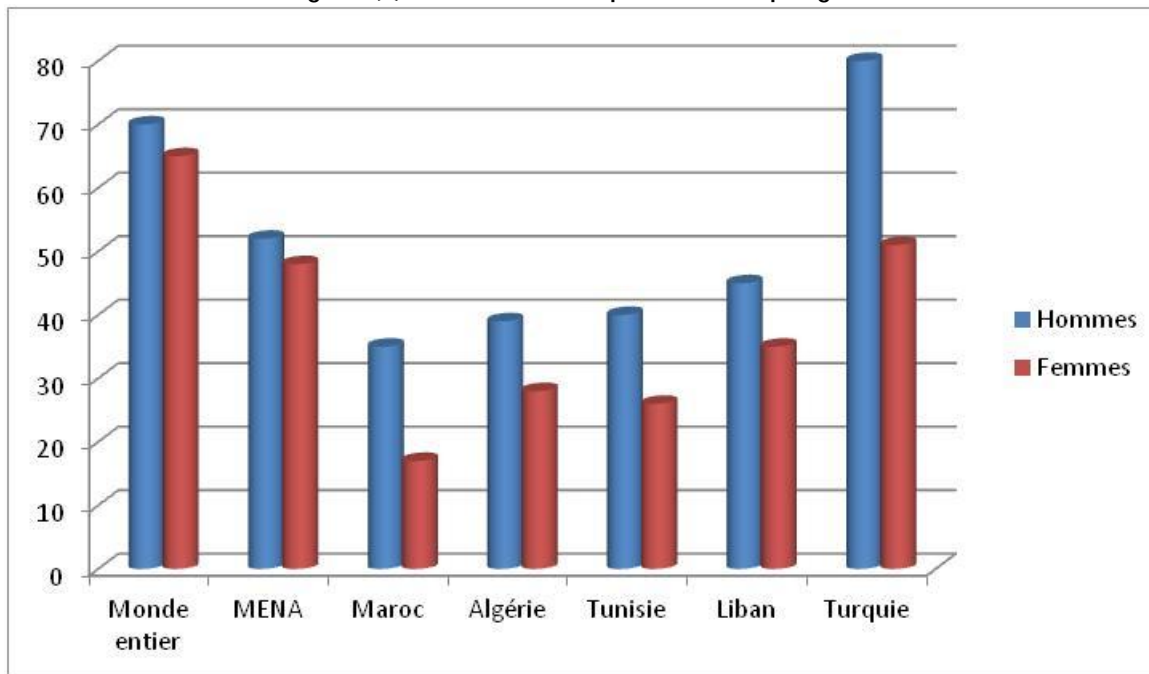
Figure 1 : pourcentage de détention de compte bancaire pour les plus de 15 ans



La source : FINDEX 2011,2014 ,2017 et 2021 Banque mondiale

On constate d’après ce graphe que trois quarts de la population de plus de quinze ans détient un compte bancaire, une évolution positive a été remarquée ces dernières années qui a atteint trente points de pourcentage en raison du recours aux services bancaires numériques durant la crise sanitaire de la Covid 19 qui a joué un rôle prépondérant dans l’accélération de la bancarisation de la population de la région.

Figure (2) : Accès au compte bancaire par genre



La source : FINDEX 2021

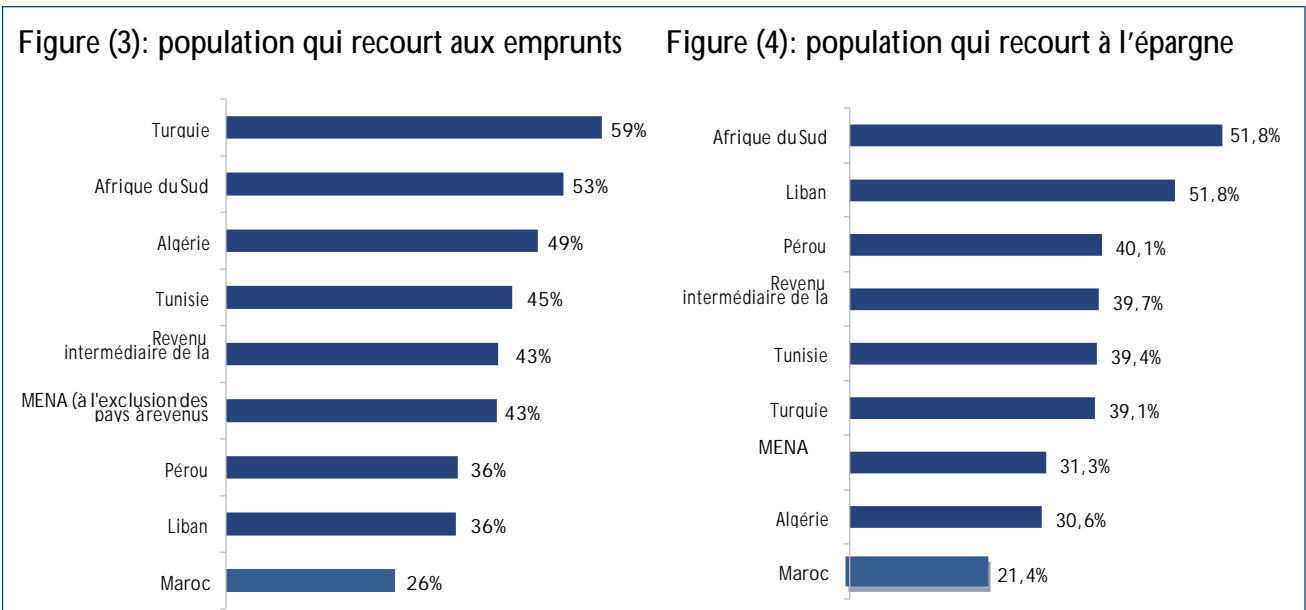
L’analyse en termes d’approche « genre » montre une différence de taux de détention de compte dans le monde, ce dernier s’est réduit en 2022 alors qu’il frôlait les neuf points en 2017. Dans les pays en voie de développement, l’écart est de six points alors qu’il était à neuf points de

pourcentage en 2017. En Afrique du Nord, cet écart a plus que doublé la moyenne des pays en développement, soit 12 points de pourcentage

III .2. L’octroi de crédit et les produits de l’épargne

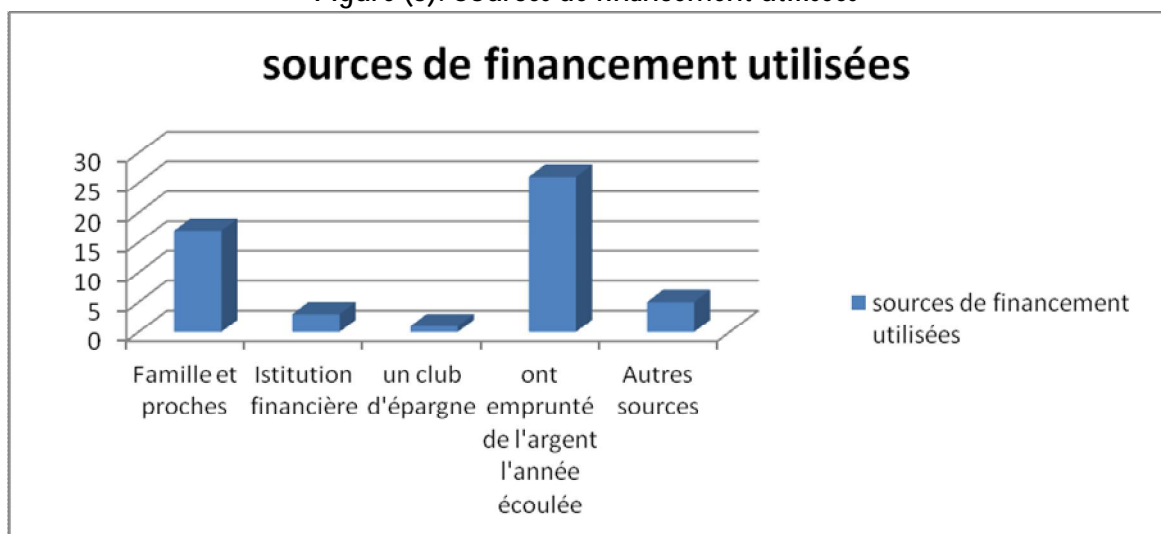
Le nombre important de détention de compte ne signifie pas automatiquement un accès systématique aux différents produits et services financiers de plus les comptes ouverts aux clients qu’on qualifie de « dormants ou inactifs » c’est dire qui ne sont pas mouvementés doivent être exclus des enquêtes car ils augmentent le taux d’inclusion financière et faussent les résultats finaux.

Le niveau de pénétration des produits bancaires et financiers reste mitigé et cache des disparités dans la région MENA, mais on peut dire que ces pays sont en retard en termes d'accès au crédit auprès des institutions financières formelles.



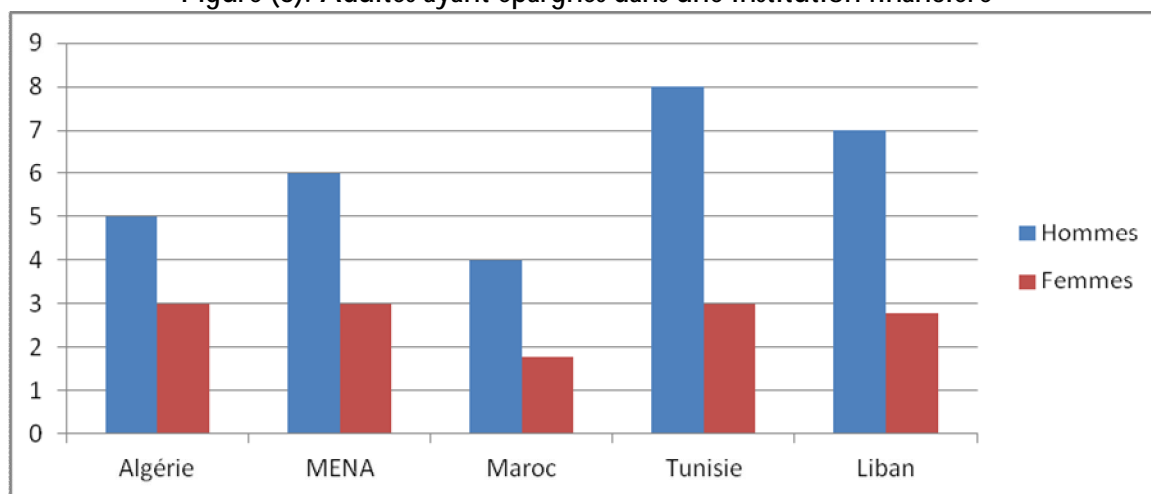
Bien que 43% des adultes aient déclaré avoir un prêt selon l'enquête Global Findex, seuls 6% d'entre eux empruntent auprès d'une institution financière formelle contre 15% qui sollicitent la famille et leurs proches (Financial Inclusion Measurement in the Arab World). La portée du crédit dans la région, en excluant les pays du CCG, est inférieure à la moitié de la plupart des autres régions en développement du monde.

Figure (5): Sources de financement utilisées



La source : FINDEX 2021

Figure (6): Adultes ayant épargnés dans une institution financière



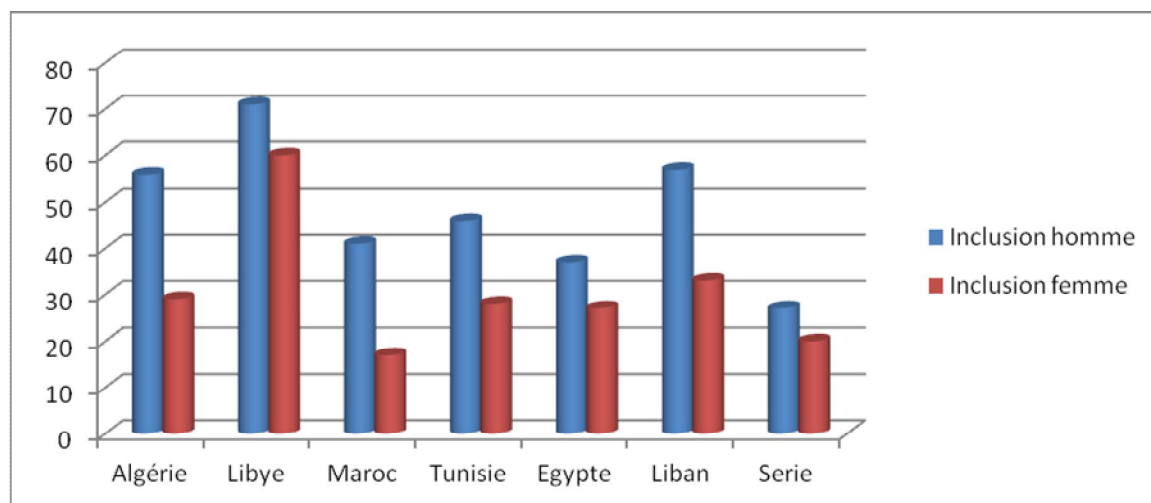
La source : Findex 2021

Quant aux PME, bien qu'elles constituent 80 % du tissu économique de cette région, seule une PME sur cinq (1/5) bénéficie d'un crédit bancaire qui est généralement à courte durée. De ce fait, les politiques économiques du développement doivent être menées suivant les situations économiques et la spécificité des besoins de chaque pays.

III .3. Assurance

Malgré le manque de données systématiques sur le sujet, des études ponctuelles ont mis en évidence une pénétration limitée des services d'assurance, en particulier auprès des populations à faible revenu. Selon la Banque mondiale (2010), seuls trois pays arabes ont un ratio de primes d'assurance supérieur à 1,5% du PIB, nettement inférieur à celui des pays occidentaux.

Figure (7): La finance inclusive chez les deux sexes masculin et féminin



La source : Findex 2021

Sachant que les pays avancés affichent un taux d'inclusion financière dépassant 90 % et que les pays émergents (Singapour, Chine) s'alignent sur les performances européennes. L'analyse des résultats de l'inclusion financière dans la région MENA est loin d'être satisfaisante et affiche globalement des écarts très significatifs par rapport aux niveaux constatés dans d'autres pays du monde.

IV- Les entraves d'une finance inclusive

L'objectif de cette section est de déterminer les facteurs qui freinent l'inclusion financière mais avant cela ; faudrait d'abord aborder les piliers de cette inclusion et sa relation avec les autres phénomènes socio-économiques tels que la pauvreté.

Pour la Société Financière Internationale (2011) l'indicateur phare de l'inclusion financière est défini comme la combinaison de cinq dimensions :

Accès, utilisation, qualité, durabilité et proximité des services financiers. Chaque dimension a ses propriétés selon qu'on se place du côté de l'offre ou de la demande exprimée (Rozen Mohamed Kone ; 2019)

Pour l'utilisation : on se pose la question sur les besoins des populations et des catégories exclues du secteur formel et quels instruments de paiement utilisent-ils

- Pour l'Accessibilité : on se réfère aux coûts qu'un pauvre non bancarisé doit s'acquitter pour détenir un compte et l'entretenir. Quel est le coût de l'opération pour les institutions concernées
- Pour la Proximité : comment faciliter la distribution des produits et services financiers et se rapprocher de ces catégories ? Par quel canal adéquat ?
- Pour la Durabilité : une politique qui maximise l'usage et l'utilité du produit à coût réduit nécessite une compétitivité de toutes les banques de la place financière

Les usagers du système financier sont multiples : les agents à capacité de financement et les agents à besoin de financement.

Les segments de clientèle les moins bancarisés sont les populations à revenu faible. Cette sous bancarisation tourne autour de 42 % - 46 % dans les pays à revenu intermédiaire et atteint 58 % en Afrique sub-saharienne et en Zone franc CFA, pour ce qui est des femmes, la différence d'accès est en moyenne de 20 % pour les économies développées, cependant elle avoisine les 50 % pour les économies nord africaines et orientales. (Samuel Guérineau, Luc Jacolin 2014)

En fonction des contextes, certaines contraintes à l'inclusion financière sont liées à la rigidité du cadre juridique applicable : exemple l'âge minimum exigé pour ouvrir un compte bancaire, le système de garanties exigé, d'autres sont liées aux facteurs religieux ; exemple : La réception des intérêts sur les dépôts effectués au niveau des organismes financiers est considérée comme un péché dans les préceptes de l'Islam

La première catégorie des exclus financièrement est celle des non actifs, leur nombre dépasse huit millions de personnes par l'OIT (2018), dans la région méditerranéenne. Leur accès aux services financiers est compromis car ils ne sont pas en mesure de fournir des justificatifs de revenu.

L'exclusion financière qui touche les travailleurs indépendants est due à la faiblesse du potentiel humain, la domination du secteur informel et la non coordination des acteurs.

L'existence d'un pourcentage élevé d'illettrisme et d'analphabétisme n'encourage pas la mise en œuvre des affaires pour les femmes. Ces dernières sont obligées d'obtenir l'autorisation de leur mari pour effectuer des opérations liées à toute sorte de financement.

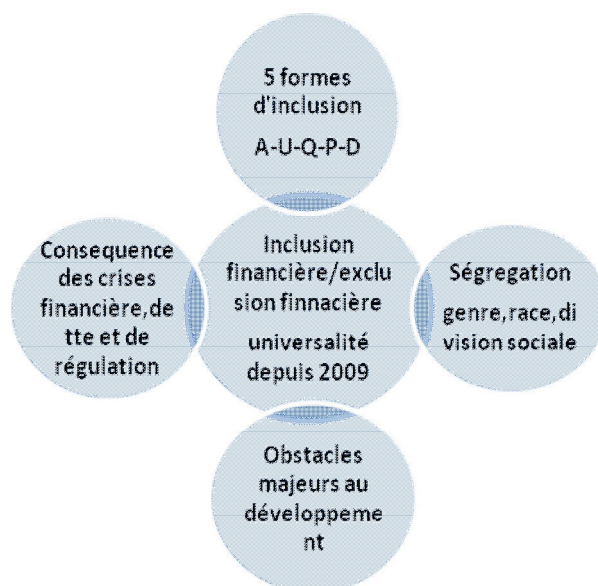
Du côté des TPE et PME et même si la région recèle un énorme potentiel entrepreneurial de nombreuses jeunes entreprises peinent à vendre leurs idées sur le marché. Les facteurs bloquants leur inclusion sont : la faiblesse des capitaux propres et faible création de valeur ajoutée voire son inexistence, les prêts sont souvent à court terme et onéreux et les PME ne possèdent pas des garanties pour y faire face ni d'historique financier (business plan) pour appuyer leur dossier ; mauvaise gestion et dominance de l'informel, absence de produits financiers adaptés à leurs besoins, délais longs dans les traitements de dossiers, environnement non favorable pour les affaires ; l'incompétence des entrepreneurs, et les systèmes d'information et de télécommunication ne sont pas encore sophistiqués et décentralisés. Ces nations sont classées à la 124^{ème} place sur 190 pays selon le rapport Doing business (de la Banque Mondiale, 2020) concernant la facilité d'obtention d'un prêt bancaire pour les entreprises

On recense d'autres facteurs :

Exclusion d'accès du fait de la géographie éloignée et isolée des sociétés par rapport aux points d'accès, ajoutant à cela l'espace où il sera implanté les projets finançables (zone urbaine, ou zone rurale), exclusion suite aux conditions inadéquates pour certaines personnes (le prix et les coûts élevés), exclusion du partage et de commercialisation liée au risque du prêt et auto-exclusion en raison de barrières beaucoup plus psychologiques par exemple la peur

Il est à signaler qu'une catégorie de personnes non bancarisées est exclue par préférence, ces personnes se méfient des institutions financières, préfèrent peut-être faire des affaires en espèces, leur pourcentage d'après le sondage Findex est de vingt pourcent. En outre, il est à rappeler que les économies des pays de la région MENA sont centrées sur l'économie d'endettement et la micro-finance ; les autres compartiments sont soit naissants (cas des marchés), soit en restructuration sans oublier l'adoption tardive des services financiers numériques.

Schéma (1) : relation de l'inclusion financière avec les autres phénomènes socio-économiques



A =accès. U =utilisation. Q=qualité. D=durabilité. P=proximité

Grosso modo, l'inclusion financière est entravée par des facteurs associés à l'offre (paperasse et procédure encombrantes, longs délais de traitement des dossiers ; réseaux bancaire peu dense et éloignement) et d'autres associés à la demande (pauvreté, analphabétisme, faible valeur ajoutée et revenu, absence de campagnes de sensibilisation).

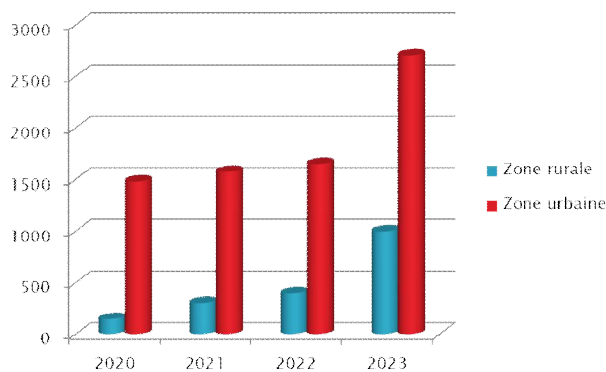
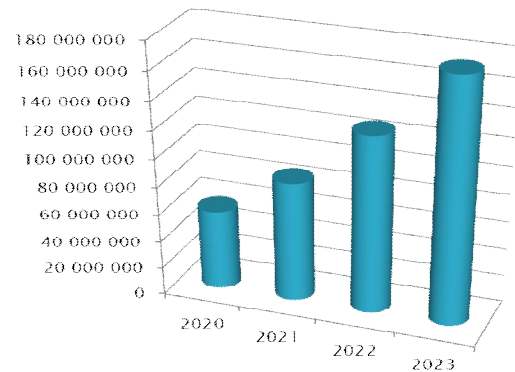
V- Les conditions préalables à une stratégie d'inclusion financière en Algérie

V.1. Une bancarisation accrue de l'économie

L'étude des insuffisances des systèmes de financement nationaux existants constitue la première étape du mode opératoire. Le développement des services financiers flexibles selon les segments de population visés car la catégorie des personnes qualifiée de pauvres n'est pas homogène. Ces segments doivent présenter les mêmes contraintes liées à l'inclusion financière et doivent être assez larges pour que la stratégie qui leur serait appliqué ait un impact significatif.

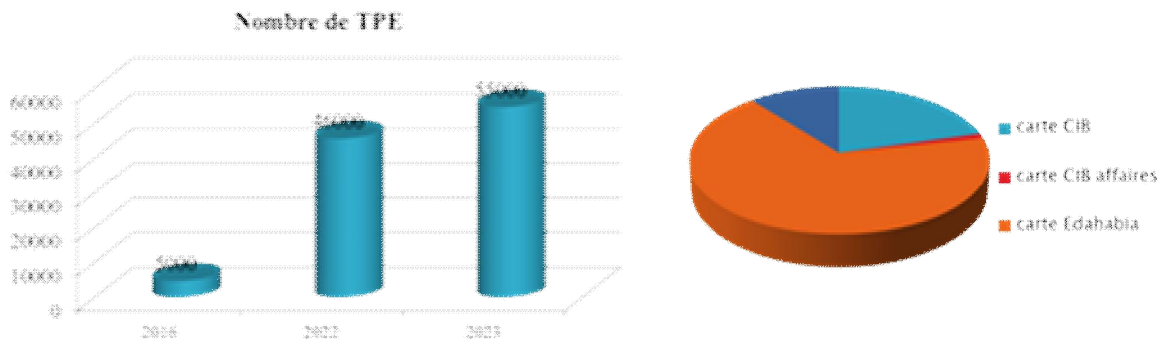
La population du Maghreb est encore sous-bancarisée. Le taux n'est que de 29 % en moyenne dans la région (Rapport de la Banque mondiale 2021). Le Maroc vient en tête de liste concernant la bancarisation de son économie avec un taux de 45 pourcent pour l'année 2020. L'Algérie vient en deuxième place avec 42 % (GIE monétique), la Tunisie suit en 3ème place avec un taux de 37 % ; cependant ce taux avoisine les 75% dans les pays avancés.

La place bancaire algérienne affiche ; selon les statistiques de la Banque d'Algérie un taux de couverture d'une agence bancaire pour 27000 habitants ce qui est trop loin des normes en la matière c'est à dire une agence pour 5000 habitants ce qui démontre encore l'état primitif de tout le système financier algérien.

Graph 1 : Evolution du nombre des DAB**Graph 2** : nombre de retraits par DAB

Source : Banque d'Algérie

Le renforcement de l'infrastructure financière telles que les GAB et les DAB ; les systèmes de compensation et d'information, les terminaux de paiement, qui facilitent les transactions financières entre les différents agents économiques est aussi une condition nécessaire à l'émergence d'une finance inclusive en Algérie. Selon les graphiques ci-dessus ; le nombre de DAB a connu une évolution positive entre 2020 et 2023 passant de 1500 à 3800 DAB dans les deux zones rurale et urbaine et le nombre de retraits par ces derniers a atteint 174 millions d'opérations en 2024. Le nombre de terminaux de paiement en exploitation a augmenté, passant de 46 263 fin 2022 à 53 191 fin 2023, alors qu'en 2016, il n'y avait que 5049 TPE. Alors que le nombre de cartes bancaires en circulation a dépassé les 16 millions en 2023.



En outre, l'existence des instruments financiers non utilisés ou sous utilisés est en défaveur d'une finance inclusive en Algérie, en effet, plusieurs textes ont été introduits par la loi bancaire et financière et le Code du commerce concernant des produits financiers qui peuvent être un atout important dans la promotion de l'inclusion financière ; tels que le crédit-bail, la loi n°06-05 du 2006 sur la titrisation des créances hypothécaires en Algérie ; toutefois, leur application demeure presque inexistante.

V.2. Un cadre législatif, institutionnel approprié et efficient

La Banque d'Algérie doit réviser la réglementation en vigueur et préconiser des réformes de l'environnement juridique, réglementaire et politique sur les exigences en matière de financement et leur cohérence avec les différentes catégories sociales. Cela va d'un côté améliorer le climat des affaires en Algérie qui contribuerait à l'émergence d'une finance inclusive à travers un accompagnement financier des agents économiques, sécurisation des activités d'investissement, l'élimination de la bureaucratie qui gangrène l'administration algérienne. De l'autre côté, cela restaure la confiance sociale vis-à-vis des institutions notamment financières ce qui va dans le sens

d'une finance inclusive en proposant des informations financières fiables et transparentes et traitement équitable en matière d'accès aux services financiers.

La mise à jour de la loi monétaire et bancaire était plus que nécessaire pour renforcer l'inclusion financière. Cette réforme vise à introduire des innovations telles que la monnaie numérique nationale, la création de guichets islamiques dans les banques et la facilitation de l'ouverture d'agences bancaires à l'étranger, ce qui pourrait soutenir les investisseurs algériens à l'exportation. La loi doit également intégrer des procédures de financement durable, incitant les banques à adopter des pratiques financières responsables

L'amélioration du cadre institutionnel passe aussi par l'adoption de mesures urgentes par l'Etat algérien avec des solutions concrètes aux acteurs de la sphère informelle qui constitue une contrainte majeure pour l'inclusion financière et qui représente plus de 40 % en moyenne du PIB algérien, cela induit des distorsions microéconomiques et macroéconomiques qui pèsent sur la mobilisation des ressources domestiques nécessaires pour financer les fonctions régaliennes de base et les projets d'infrastructures essentiels à l'inclusion financière.

V.3. La numérisation des services bancaires

L'industrie bancaire et financière mondiale se métamorphose du jour en jour du fait de l'arrivée des Fin-tech, qui renvoient à l'utilisation de logiciels, de paiement sans contact, d'applications numériques et sites web. Cela constitue un processus crucial qui impacte profondément l'industrie bancaire, offrant à la fois des avantages et des inconvénients aux modes opératoires pour satisfaire aux besoins croissants des clients et en améliorant l'efficacité opérationnelle et la rentabilité des systèmes bancaires.

L'introduction du numérique au sein des banques est un pilier fondamental pour promouvoir une finance inclusive, dans ce sens, le mobile banking par exemple présente une occasion pour les exclus bancaires d'avoir accès aux services bancaires dans les localités isolées de même qu'il favorise l'étendu du réseau bancaire

Quant au cas algérien, bien que d'importantes initiatives soient prises pour réussir cette transition numérique, elles restent au stade embryonnaire et soulèvent également des défis significatifs auxquels il est crucial d'y remédier tels que : Cyber- sécurité et protection des données, fracture numérique et pérennité et évolutivité des solutions numériques.

V.4. L'innovation financière

Comme toute entreprise la banque a pour objectif la réalisation du profit, pour maximiser son profit, elle doit développer de nouveaux produits (création par exemple de banques dédiées aux PME, consolidation des synergies Banque-entreprise, infrastructure numérique) ou améliorer ceux déjà existants pour satisfaire ses propres besoins et ceux de sa clientèle.

L'innovation est considérée par le client algérien comme un point de différenciation voire de choix d'une banque par rapport à une autre. Elle permet à la banque sa survie et suppose son sens de créativité et d'imagination. Les institutions financières peuvent développer des solutions adaptées aux besoins spécifiques des clients, comme des microcrédits ou des produits d'assurance accessibles via des applications mobiles ;Sauf qu'en Algérie, presque tous les établissements de crédit n'ont pas une structure organisationnelle dédiée à la conception et la distribution de nouveau produits et services voire aucune banque ne dispose du système de pilotage et de suivi de ses nouveaux out put (Djefflat ,2020).Cela ne va pas dans le sens de valorisation d'inclusion financière en Algérie.

V.5. La concurrence au sein du secteur bancaire

La concurrence entre les banques est un moteur essentiel d'innovation et d'amélioration des services, mais elle doit être gérée avec soin pour maintenir la stabilité du système financier.

L'engagement de réformes au sein du secteur bancaire devient une nécessité absolue pour démonopoliser la sphère bancaire en Algérie cela favoriserait la compétitivité des produits en travaillant sur leur diversité et leur qualité à moindre coût afin d'être attractifs, ce qui incite à l'inclusion financière de certaines catégories sociales exclues et l'entrée dans la légalité de certains canaux informels.

Les banques peuvent se livrer à une concurrence atroce sur plusieurs fronts, cherchant à attirer et à fidéliser les clients tout en innovant dans leurs offres. Elles peuvent se concurrencer sur tous les services en commençant par la politique d'intérêt appliqué, les prêts, l'épargne car avec la libéralisation financière, elles ne sont plus contraintes d'appliquer des taux administrés, ce qui leur permet de proposer des conditions plus attractives pour attirer les clients les plus défavorisés. En

outre, elles utilisent du marketing ciblé pour se différencier, en proposant des services personnalisés, l'expérience utilisateur améliorée, et la création d'une identité de marque forte. Par exemple, BNP Paribas met l'accent sur l'accompagnement personnalisé pour fidéliser sa clientèle.

En résumé, la concurrence bancaire peut significativement améliorer l'inclusion financière en diversifiant les produits offerts, en élargissant le réseau d'agences, en numérisant les services, en améliorant la qualité du service client et en soutenant un cadre réglementaire favorable. Ces efforts collectifs visent à intégrer les segments non bancarisés de la population dans le système financier, contribuant ainsi au développement de toute la nation

V .6. Développement du marché monétaire et financier (de capitaux)

Les deux marchés monétaire et financier jouent un rôle crucial dans l'inclusion financière en permettant aux agents économiques d'accéder à la finance directe sans avoir à passer par les intermédiaires financiers. Ils peuvent faire varier les finances publiques en les rendant plus flexibles et promouvoir la stabilité et l'inclusion financières à travers : la mobilisation d'épargne pour accroître l'investissement et la consommation.

En Algérie l'économie d'endettement est principalement dominante, le financement se fait essentiellement par les crédits bancaires, cela constitue un frein au développement d'une véritable bourse de valeur où l'économie sera régulée par les mécanismes du marché.

Si on compare les différentes places boursières de la région MENA, on constate que l'Egypte (275 entreprises), la Jordanie (194) et le Koweït (175 entreprises) occupent les premières places en matière de cotation d'entreprises. Cependant, la Bourse d'Alger présente un véritable handicap pour le financement d'entreprises algériennes avec uniquement six sociétés cotées. Cet état de fait démontre la fragilité et la résilience d'inclusion financière en Algérie.

V .7. Le recours à la finance islamique

La finance islamique qui s'appuie sur des principes d'éthique et religieux, permettant le partage des risques et l'adossé à des actifs tangibles, peut jouer un rôle important pour promouvoir l'inclusion financière des 19 millions d'adultes dans la région Moyen Orient et Afrique de Nord (Banque Mondiale, 2020) qui ne font pas recours au système de la finance formelle en raison de leurs convictions religieuses. La finance islamique, qui répond aux normes de la charia avec ses valeurs, pourrait attirer ces segments de population vers le système financier en fournissant des services adaptés aux besoins des populations qui, pour des raisons religieuses, évitent les institutions financières conventionnelles.

VI- Les leviers d'accroissement d'une finance inclusive

La promotion des politiques d'inclusion financière est devenue une étape cruciale et suscite l'intérêt des Etats et des organismes internationaux soucieux de favoriser le bien-être des sociétés et de lutter contre la pauvreté.

En plus de l'instauration d'une bonne gouvernance qui constitue un axe stratégique pour le rehaussement du processus de l'inclusion qui repose sur : le développement des compétences humaines, et l'établissement d'un climat de confiance démocratisé, plusieurs leviers peuvent être mis en œuvre :

- **L'adoption des nouvelles technologies**

Les transformations rapides qu'a connues le monde dans le domaine technologique boostent l'accès aux services financiers et œuvrent à l'amélioration de la communication et d'échange d'information grâce au numérique, elles permettent aussi la création de bases de données concernant l'historique des services fournis que ce soit pour les particuliers ou les entreprises

- **Réforme du système financier**

La suppression des insuffisances du système financier et bancaire existant constitue la première étape du mode opératoire pour la promotion d'une finance inclusive. Le développement des services financiers flexibles selon les segments de population visés est plus que nécessaire car la catégorie des personnes qualifiée de pauvres n'est pas homogène. Un environnement favorable à l'inclusion financière sera constitué d'un réseau vaste de prestataires de services financiers soutenu par des bureaux spécialisés dans la micro-finance et répartis sur l'ensemble du territoire national. La création des guichets automatiques et des DAB de proximité serait plus que bénéfique.

- **L'innovation financière**

Le développement de nouveaux moyens et instrument de paiement facilitera la mise en œuvre des transactions financières (le Maroc a développé récemment une carte pré-payée gratuite appelée : « ma bourse » destinée spécialement aux étudiants). Si on prend le cas de

la dématérialisation des paiements ; cela constitue non seulement une nouveauté par rapport aux instruments de paiements classiques mais aussi une sécurisation des transactions pour les ménages et des entreprises et une façon d'intégration progressive de la sphère informelle au circuit formel.

- **Renforcement du cadre juridique et institutionnel**

Ces politiques qui visent le renforcement de l'inclusion financière doivent insister en outre sur le changement du cadre juridique, réglementaire et institutionnel jugé trop contraignant dans .A ce titre, les gouvernements peuvent introduire un arsenal juridique qui favorise la protection des droits des créanciers.

Du côté de l'offre, les institutions financières bancaires et non bancaires doivent développer des produits et des services financiers qui satisfont aux besoins de tout les segments de la société, cela constitue un préalable à la propagation d'une finance inclusive, de même ça renforcerait la concurrence au sein des offreurs des services. Ils doivent aussi réduire les coûts de transactions notamment les taxes injustifiées sur certains services.

L'inclusion financière se concrétise aussi par l'entrée dans la légalité (la formalisation) des travailleurs informels.

- **L'éducation financière**

Les gouvernements doivent organiser des campagnes de sensibilisation et d'éducation financière destinées au large public à fin de les inciter à améliorer leurs connaissances dans le domaine financier sachant qu'avec un bagage de connaissance financières les individus peuvent réaliser des opérations d'investissement saines et sans trop de risque.

VII- Conclusion :

Le système bancaire et financier algérien doit être la pièce maitresse dans la promotion de l'inclusion financière en Algérie. Pour mettre en œuvre des politiques efficaces dans ce domaine, il convient de recenser les besoins financiers de tout les segments de la population ainsi que les entraves qui bloquent leur accès à ces services .

Depuis 2011, la région MENA n'a cessé de se financiariser, les produits et services financiers sont devenus de plus en plus incontournables à la vie quotidienne des usagers.

Parallèlement, les indicateurs collectés dans le cadre de l'enquête Findex démontrent qu'un fossé d'exclusion se renforce et ce phénomène s'intensifie au cours des dernières années

Outre les raisons citées précédemment, l'inclusion financière dans la région MENA en général et en Algérie en particulier demeure tributaire de facteurs structurels tels que l'éducation de la population, le niveau de développement économique régional qui est déséquilibré, l'importance du secteur informel, la part de la population active occupée et l'absence de confiance du public vis-à-vis des institutions publiques.

Face à ces constats, le renforcement des politiques publiques qui visent à lutter contre l'exclusion financière est primordiale ; plusieurs leviers restent à explorer en Algérie : les paiements mobiles, des assurances inclusives, la création de nouveaux mécanismes pour faciliter le financement des TPE et des start-up.

-Références:

1. -Abhijit V. Banerjee, Esther Duflo(2012) : Repenser la pauvreté. Seuil, coll. « Les Livres du Nouveau Monde »Pp 422
2. -Acemoglu, D. et Robinson, J. A., (2012). Why nations fail:the origins of power, prosperity, and poverty. Editeur Crown Business.
3. -Beck,T.Dela Torre,A.(2006):The Basic Analytics of Access to Financial Services,PolicyResearch Working Paper4026, Washington, DC: World Bank
4. -Beckt, Maimbos. M., Faye. Et Trikit. (2011), Financing Africa: Through the Crisis and Beyond, World Bank
5. Buku et Meredith (2012):safaricom and M-PSA in Kenya;financial inclusion and financial intégrité.Washington journal.Technology and arts 8(3) .375-400
6. -Carbo, S., Gardner, E. and Molyneux, P. (2005): Financial Exclusion, London: Macmillan,Palgrave.
7. -Chibba (2009): Financial Inclusion, Poverty Reduction and the Millennium Development Goals European Journal of Development Research 21(2):213-230.

8. -Claessens S (2006): Access to financial services. A review of the issues and public policy objectives.
9. Dabla-Norris;De Koker et Jentzsch (2013) : Financial Inclusion and Financial Integrity: Aligned Incentives? *World Development* 44:267-280
10. -Daaena M, Barbara S (2015), Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (GCAP) Washington, DC, USA.
11. Demirgüç-Kunt, Klapper et Singer (2013): *Financial Inclusion and Legal Discrimination against Women: Evidence from Developing Countries.W.B*
12. -Djeflat Abdelkader :(2020) : « L'Innovation dans le système bancaire Algérien : Marketing et Organisation. article publié à l'université de Lille
13. -Global Findex Database (2017)
14. Hariharan, G. and Marktanner, M. (2012), the Growth Potential from Financial Inclusion. ICA Institute and Kennesaw State University.
15. -OIT (Organisation internationale du travail) (2018), « Unemployment, Total (% of Total Labor Force) (Modeled ILO Estimate) », ILOSTAT database, données récupérées en décembre 2019
16. -Leyshon, A., Signoretta, P. and French, S. (2006): The Changing Geography of British Bank and Building Society Branch Networks, 1995–2003, retrieved from <http://www.nottingham.ac.uk/geography/general/news-events/>.
17. -Rozen Mohamed Kone (2019) : Accélérer l'inclusion financière dans les pays africains nouveaux approches des stratégies d'inclusion financière. Éditeur : EMS Editions
18. Samuel Guérineau, Luc Jacolin (2014) : « l'inclusion financière en Afrique subsaharienne : faits stylisés et déterminants » *Revue d'économie financière* » 4 N° 116. Pages 57 à 80
19. Sarma, M. (2008): Index of Financial Inclusion, Indian Council for Research on International Economic Relations (ICRIER), Working Paper No.215, Delhi.
20. -Solo,T.M.(2008): 'Financial exclusion in Latin America – or the social costs of not banking the urban poor', *Environment and Urbanization*,20:1,47–66.
21. Townsend, R. M. and K. Ueda (2006). Financial Deepening, Inequality, and Growth: A Model-Based Quantitative Evaluation. *Review of Economic Studies* 73(1), 251–293
22. -worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS? view=chart,consulté le 5 janvier 2021
23. Sites web :
24. -Stratégie nationale d'inclusion financière SNIF : <https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.financ.es.gov.ma/Publication/dtfe/2022/rapport-strategie-nationale> .site web consulté le 01 .10.2024.
25. -L'adoption du E-banking dans le secteur bancaire en Algérie : https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.aps.dz/economie/174069-digitalisation-trois-banques-publiques-vont-s-equiper-d-un-systeme-d-information-integre&ved=2ahUKEwiD37b-m_OIAxWd_7sIHQ9GDwYQFnoECBQQAQ&usg=AOvVaw1zJA1V3pVACKzMBYoc-xVe.consulté le 01.10.2024
26. Rôle de la micro- finance dans l'inclusion financière : https://normandie-univ.hal.science/tel-02359922v1/file/These_IBRAHIM_CHAIBOU_Oumarou_2019.pdf. Consulté le 01.10.2024
27. الشمول تحديات والاهداف <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/655/4/1/213323>. Consulté le 02.10.2024.
28. -Analyse du niveau d'inclusion financière en Algérie, étude : <https://dspace.ummo.dz/items/27cfa895-c6c3-4b0b-a339-51720c68c251>. Consulté le 03.10.2024.
29. -Le secteur bancaire en Afrique https://www.eib.org/attachments/efs/economic_report_banking_africa_2018_fr.pdf. Consulté le 03.10.2024
30. -NOTE TECHNIQUE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE : https://www.ifsb.org/wp-content/uploads/2019/12/TN-3__Fr.pdf. Consulté le 01.10.2024
31. -Management des banques publiques [https://www.cawtarclearinghouse.org/storage/AttachementGender/management des banques publiques.pdf](https://www.cawtarclearinghouse.org/storage/AttachementGender/management%20des%20banques%20publiques.pdf). Consulté le 01.10.2024
32. banques publiques.pdf. Consulté le 01.10.2024
33. -Le contrôle de la réglementation prudentielle de la banque : <https://theses.hal.science/tel-01755529>. Consulté le 01.02.2024